



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 04 Mars 2015

Date de la convocation 18 Février 2015	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Centre Aquatique Intercommunal du Clermontais - CLERMONT L'HERAULT
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.BERNARDI Olivier, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, CABRIERES : M.MALLET Denis, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, Mme BÉNARD Bénédicte, CEYRAS : Mme BARRÉ Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ ROQUES Micaela, M.DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth, M.FABREGUETTES Bernard, M.PONCÉ Yvan, Mme ROBERT Laure, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.DIDELET Serge NEBIAN : M.BARDEAU Francis, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.VALERO Claude, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, M.DUPONT Laurent, SALASC : M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.RIGAUD Christian, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, VILLENEUVETTE : M.BOUTELOUP Rémy.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>Mme REVERTE Françoise à M.BERNARDI Olivier, M.FAVIER Marc à M.REVEL Claude, M.BARON Bernard à Mme BLANQUET Elisabeth, Mme PRULHIERE Yolande à Mme MARTINEZ ROQUES Micaela, Mme OLLIE Sophie à M.DO Laurent, Mme PASSIEUX Marie à M.COSTE Bernard, M.BRUN Olivier à M.VALERO Claude. Mme MALMON Sylvie à M.BARDEAU Francis, Mme GUERIN Audrey à M.ALEIX Bertrand, M.RODRIGUEZ Joseph à M.DIDELET Serge,</p>

Objet : Compte administratif 2014 – Budget annexe ZAC de la Salamane.

Monsieur Bernard COSTE expose ce qui suit :

Conformément au projet de compte administratif 2014 du budget annexe de la ZAC de la Salamane, il est proposé au conseil communautaire de :

- Donner acte de la présentation du compte administratif 2014,
- Constater les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- Déclarer que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2014, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,
- Arrêter les résultats définitifs tels que présentés.

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap.	Désignation	CA 2014	Chap.	Désignation	CA 2014
011	Charges à caractère général	309 118.87	70	Produits des services	193 718.00
66	Charges financières	213 396.56	75	Autres produits de gestion courante	0.29
042	Opérations d'ordre entre section	6 163 329.33	77	Produits exceptionnels	25 803.22
043	Opérations d'ordre même section	213 396.56	042	Opérations d'ordre entre section	6 466 323.25
			043	Opérations d'ordre même section	213 396.56
Total		6 899 241.32	Total		6 899 241.32

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	CA 2014	Chap.	Désignation	CA 2014
16	Emprunts et dettes assimilées	323 400.50	040	Opérations d'ordre entre section	6 163 329.33
040	Opérations d'ordre entre section	6 466 323.25	001	Résultat antérieur reporté	2 059 926,79
Total		6 789 723.75	Total		8 223 256.12

Excédent 2014

1 433 532,37

Le Conseil communautaire, ouï l'expose de Monsieur COSTE et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

Donne acte de la présentation du compte administratif 2014 du budget annexe de la ZAC de la Salamane,

Constata pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Reconnait la sincérité des restes à réaliser,

Déclare que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2014, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

Autorise Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Clermontais, à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20150313-2015-03-04-08-DE
Date de télétransmission : 16/03/2015
Date de réception préfecture : 16/03/2015



Jean-Claude LACROIX